

EVOLUTION DES POLITIQUES FONCIERES AU NIGER

- I. Avant les indépendances
- Le décret portant réorganisation du régime de la propriété foncière en AOF du 26 juillet 1932
- 1955 Le décret portant réorganisation foncière domaniale en AOF et AEF
- 1959 L'ordonnance portant réglementation des terres du domaine privé de la république du NIGER

EVOLUTION DES POLITIQUES FONCIERES

- II Pendant la première République
- Loi n°60.28 fixant les modalités de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique
- Loi n°60.29 interdisant le paiement de la dîme et de l'achoura
- Loi n° 61.05 fixant la limite Nord des cultures
- Loi n° 61.06 délimitant la zone de modernisation pastorale
- Loi n° 61.37 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Loi n° 61.07 abolissant dîme sur terres contrôlées par la chefferie

EVOLUTION DES POLITIQUES FONCIERES

- III Pendant le régime d'exception(1974-1991)
- Attribution du pouvoir de conciliation aux autorités administratives
- 1977 création de la commission sur la circulation et le droit de pâturage du bétail en zone agricole
- Création du comité ad hoc puis du comité national du Code Rural

EVOLUTION DES POLITIQUES FONCIERES

- Points communs de toutes ces politiques est l'option d'une justice sociale mais toutes ces nombreuses dispositions ont besoin d'une cohérence et d'une harmonie dans un cadre politique plus marqué
===>
- CREATION DU CODE RURAL

PROCESSUS DU CODE RURAL

- I objectif du code rural
- Contribuer à la sécurisation foncière des opérateurs ruraux notamment les utilisateurs des ressources naturelles
- Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles par l'information, la formation des acteurs et le contrôle de mise en valeur
- Contribuer à l'aménagement du territoire par l'adoption des schémas d'aménagement Foncier

EVOLUTION DES POLITIQUES FONCIERES

- II DEMARCHE DU CODE RURAL
- Sécurisation des opérateurs
- Prévention des conflits ruraux
- Renforcement des capacités locales
- Gestion durable des ressources naturelles

